

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
SOCIETE : Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE
Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis
La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre.
Indicateurs:
(en DT)

	1er trimestre de l'exercice comptable 2015	1er trimestre de l'exercice comptable 2014	du 01/01/2014 au 31/12/2014(*)
<u>1/ Primes émises</u>	<u>41 778 047</u>	<u>40 822 328</u>	<u>118 858 974</u>
Non Vie :	38 693 924	37 108 622	95 064 978
Automobile	15 881 616	13 871 310	40 239 565
Incendie& Multirisques	6 269 142	5 600 700	12 302 439
Transport	2 537 755	4 092 503	9 348 039
Autres branches	14 005 411	13 544 109	33 174 935
Vie :	3 084 123	3 713 706	23 793 996
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>11 531 279</u>	<u>11 859 196</u>	<u>40 516 947</u>
Non Vie :	11 427 465	11 764 566	40 214 654
Automobile	840 947	629 140	13 006 564
Incendie& Multirisques	5 347 261	4 837 574	9 729 758
Transport	2 451 551	3 818 926	8 380 228
Autres branches	2 787 706	2 478 926	9 098 104
Vie :	103 814	94 630	302 293
<u>3/ Commissions</u>	<u>3 419 735</u>	<u>3 470 726</u>	<u>9 853 546</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>8 005 361</u>	<u>6 916 679</u>	<u>61 697 659</u>
Non Vie :	6 403 159	6 475 076	55 491 345
Automobile	3 847 813	3 783 499	28 715 945
Incendie& Multirisques	187 336	271 800	3 108 005
Transport	229 976	92 616	1 681 681
Autres branches	2 138 034	2 327 161	21 985 714
Vie (**):	1 602 202	441 603	6 206 314
<u>5/ Produits des placements dont revenus financiers</u>	<u>3 113 159</u>	<u>3 448 978</u>	<u>17 754 906</u>
	2 997 881	3 341 280	16 843 470

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2014: Les indicateurs (Primes émises, charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 31 MARS 2015:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs:

- **La constatation des revenus:**
 - **Les Primes émises:** sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.
 - **Les Primes cédées:** Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.
- **La constatation des charges:**
 - **Charges de commissions:** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
 - **Charges de sinistres déclarés en cours** (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.
- **La constatation des produits des placements:** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 31 Mars 2015:

2-1/ Production :

Une évolution de la production de la Compagnie de 2,34%, véhiculée essentiellement par les branches Automobile, Incendie & Multirisques et Maladie Groupe. La baisse du niveau d'activité en Transport-Risques Pétroliers, ainsi que le recul en assurance Vie ont freiné le niveau de croissance globale de la Compagnie.

2-2/ Sinistres:

La sinistralité globale de la Compagnie s'est établie, à fin Mars 2015, à un niveau normal, avec une amélioration de son ratio de sinistres à primes de 0,8 point (15,39% contre 16,19% au 31/03/2014).

2-3/ Placements :

Un recul du niveau des produits de placements au 31 Mars 2015 d'environ 335 mD. Celui-ci est imputable essentiellement à un décalage d'encaissement, comparé à la même période de l'exercice précédent, de dividendes pour certains titres de notre portefeuille.